



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par le soussigné Éric Paiement, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, que la présente demande de dérogation mineure sera déposée à la séance régulière du Conseil de Chute-Saint-Philippe le 9 mars 2026.

Au cours de cette séance, le Conseil aura à statuer sur la demande de dérogation mineure suivante;

Propriété visée par la demande :

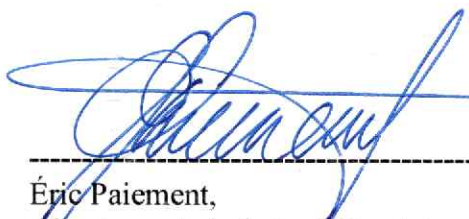
**31, chemin Val-des-Cèdres
Matricule 0267 23 3950**

Nature et effet de la demande :

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser un empiètement du coin SUD-EST de la résidence situé à 6.89 mètres au lieu de 7 mètres imposés à la marge de recul latérale et ainsi permettre de déroger à la grille des spécifications pour la zone de villégiature 03 du règlement 139 relatif au zonage.

Vous pourrez aussi consulter cet avis public sur le site internet officiel de la municipalité au www.chute-saint-philippe.ca

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce 16 février 2026.



Éric Paiement,
Directeur général et greffier-trésorier